



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 28 mai 2025
CR N° 38**

Présent (es) : Mesdames VANEY Nolwenn - HACENE Marie - CORMERAIS Martine - COLLE BELTAI Valérie - CHENAF Sandrine
Messieurs GILBERT Cédric - BOTTONI Pierre - PALLARES Laurent - COUDURIER Julien

Excusé(es) : Messieurs BREANT Théo (75) - BOULLE Thomas - Madame TORTORA Sandrine

Invité(es) : Monsieur MEON Ludovic

COURRIERS AUX CLUBS

BOISSY : La COC a bien pris note de l'organisation de votre tournoi baby-hand et -11 ans des 21 et 22 juin 2025.

TOURNOIS MINI-HAND

CHB BRY	15 juin
HBC ARCUEIL	22 juin

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

4ème DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris SC 4 / ES Sucy HB 2 du 25/05/25

Sucy : Votre équipe ne s'étant pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

5ème DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris SC 5 / La Caudacienne du 24/05/25

Pas d'arbitre sur FDME, non-respect du règlement en cas de carence d'arbitres, match perdu par pénalités sportive et financière aux 2 équipes. Le classement sera actualisé.

MOINS DE 18 ANS

HONNEUR :

HAUTE

Rencontre Elan Chevilly Larue / ASA Maisons-Alfort HB du 25/05/25

Chevilly Larue : Votre équipe n'étant pas présente à l'heure de la rencontre, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

MOINS DE 15 ANS

EXCELLENCE :

BASSE

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre / Martigua SCL du 24/05/25

Kremlin Bicêtre : Pas de secrétaire ou chronométreur sur FDME. Amende suit.

MOINS DE 11 ANS

4^{ème} DIVISION :

Rencontre La Caudacienne / US Alfortville HB 2 du 24/05/25

La Caudacienne : Pas d'officiel responsable sur FDME. Amende suit.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris SC 4 / ES Vitry 2 du 25/05/25

Vitry : Votre équipe ne s'étant pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

MOINS DE 15 ANS

HONNEUR :

Places 9-10

Rencontre Paris UC 3 / CHB Bry du 25/05/25

Le dossier est transmis aux instances concernées.

Places 11-12

Rencontre Thiais HBC / US Villejuif HB du 25/05/25

Villejuif : Votre équipe ne s'étant pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

Places 13-14

Rencontre US Ormesson / Elan Chevilly du 25/05/25

Ormesson : pas de conclusion dans Gest'hand, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

MOINS DE 11 ANS

Places 11-12

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre 2 / US Alfortville HB du 25/05/25

Kremlin Bicêtre : Votre équipe n'étant pas présente à l'heure de la rencontre, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

La Présidente de la COC 94

Nolwenn VANEY



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (5800000.cri@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.